



Terre-en-vue
Fondation d'utilité publique

www.terre-en-vue.be
fondation@terre-en-vue.be

chaussée de Wavre 37
5030 Gembloux

+32 496 68 28 62 (Zoé Gallez)
+ 32 499 75 81 60 (Perrine Ghilain)
+32 496 68 28 78 (Maarten Roels)
+32 496 68 28 02 (François Leboutte)
+32 491 39 85 86 (David Dupuis)
+ 32 491 39 87 84 (Lionel Colpin)

N° d'entreprise
BCE 0641 993 312

Compte bancaire
BE79 523-0464879-33
TRIOBEBB

Gembloux, mars 2017

Situation financière provisoire de la FONDATION Terre-en-vue **Octobre 2015-Décembre 2016**

Voici un aperçu des principaux mouvements financiers de la fondation pour sa première année (octobre 2015-décembre 2016). Les comptes seront officiellement déposés et publiés en juin.

1) Les **frais de constitution** de la fondation se sont élevés à **1.384,99€**. Ils seront amortis sur 5 ans.

2) Le 23 septembre 2016, la fondation a reçu en donation un **terrain** d'une surface totale de **2,871 hectares** (revenu cadastral total : 95€), pour une valeur totale de **24.789,35€**, pour lequel elle a dû déboursier **2.637,54€** de frais accessoires. L'ASBL Chante Terre a ensuite été dissoute et a légué son patrimoine à Terre-en-vue, d'une valeur de **5.000€** (permettant notamment de couvrir les frais accessoires).

3) La fondation a reçu **106.060€ de dons** en 2015-2016 (2.700€ en 2015 & 93.350€ en 2016). Ce montant a principalement été investis sous forme de parts **parts sociales dans la coopérative Terre-en-vue (92.400€)**, selon le souhait des donateurs : 903 parts dédiées au projet Jacquemart, 11 parts dédiées au projet des 2 Yannick, 9 parts dédiées au projet Bio-Lorraine, 2 parts dédiées au projet Renaud, 1 part garante non dédiée. Le solde constitue un fonds de réserve pour le soutien à l'ASBL (soutien à l'accompagnement de projets, frais de communication...) et le retrait de parts de coopérateurs.

En janvier-mars 2017, la fondation a reçu 10.187,10 € de dons supplémentaires.

Situation du Fonds « les amis de Terre-en-vue » (Fondation Roi Baudouin)

La fondation Terre-en-vue est soutenue par le Fonds « les amis de Terre-en-vue » ouvert au sein de la Fondation Roi Baudouin, lequel permet de récolter des dons fiscalement déductibles.

Ce fonds a déjà permis de réunir **57.512 €** au total (septembre 2015-décembre 2016), dont :
- **29.700€** ont été transférés à l'ASBL Terre-en-vue pour les frais de fonctionnement (soutien à l'accompagnement de projets, frais de communication...)
- **10.300€** ont été transférés à la coopérative Terre-en-vue pour prise de parts.
- le solde (**17.512€**) étant toujours sur le compte de la fondation Roi Baudouin.
Il faut déduire 5 % de la somme récoltée, pour la couverture de frais de gestion par la Fondation Roi Baudouin.

En janvier-mars 2017, le fonds a reçu 1.131 € de dons supplémentaires.

Note : Parmi les donateurs, nous avons **15 donateurs réguliers** (entre 5 et 25€/mois). Ces donateurs contribuent à renforcer la résilience du mouvement.

Pour devenir donateur régulier, vous pouvez établir un ordre permanent :
- Compte : BE10 0000 0000 0404 (BIC: BPOTBEB1).
- Bénéficiaire : Fondation Roi Baudouin - Fonds « Les amis de Terre-en-vue »
- Adresse : Rue Brederode 21, 1000 Bruxelles
- Communication structurée : +++015/1570/00031+++

Une attestation fiscale vous sera transmise au début de l'année suivant vos dons.
Infos et questions : perrine@terre-en-vue.be - 0499/75.81.60